



Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Rapport Développement Durable 2019





PRÉSENTATION DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

BASE JURIDIQUE

- Article 255 de la **Loi « Grenelle 2 »**, loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

- Décret n°2011-687 du 17 juin 2011

A l'occasion du **débat d'orientation budgétaire**, présentation d'un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable :

- ✓ un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes,
- ✓ un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre,
- ✓ l'analyse des éléments de démarche d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation

MODALITÉS D'ÉLABORATION

- **Rédaction collaborative** avec les DGA, pilotée par la DGA Aménagement et Développement Durable.

- Rapport bâti suivant le **référentiel international de l'agenda 2030**

- **Finalisation après débat en conseil** et publication sur site internet www.capexcellence.net



CAP EXCELLENCE ENGAGÉE DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

STRATEGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Délibération du 04 novembre 2011 pour la réalisation d'un Agenda 21.
- Démarche :
 - à décliner à l'ensemble des schémas et plans stratégiques
 - à intégrer dans l'ensemble des politiques communautaires
- Démarrage par le volet Climat Energie via le Bilan des émissions de GES (réalisé en 2012) et le PCET (Plan d'actions validé en 2014) incluant la démarche Cit'ergie.
- 2015 : procédure d'attribution du marché pour l'élaboration de l'A21
- 2017 : sensibilisation et formation du personnel et des élus / démarrage du diagnostic
- 2017: lancement de la concertation grand public à travers le forum A21
- 2018: Bilan du PCET /Nouveau référentiel agenda 2030 définition du projet territorial de développement durable
- 2019: lancement de la déclaration d'intention de révision du PCAET

LE RAPPORT DD est l'occasion :

- de **faire l'état des lieux en matière de développement durable;**
- d'une **meilleure appropriation des finalités du développement durable par les élus, services, agents et partenaires** de Cap Excellence.





NOUVEAU FORMAT DU RAPPORT DD

Les référentiels Développement Durable internationaux et nationaux ayant évolués, **le rapport DD de Cap Excellence sera désormais élaboré sur la base des objectifs DD de l'agenda 2030.**

- **17 objectifs** sont définis à l'échelle internationale
- Le rapport DD **présente notre contribution à l'atteinte des objectifs** généraux, tant en interne qu'en externe





ZOOM SUR L'ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE EN 2019

Durant l'année 2019 les instances communautaires se sont réunies à l'occasion de :

- 8 séances du Conseil Communautaire
- 4 séances du Bureau Communautaire



Les dossiers des assemblées délibérantes sont transmis aux élus par voie dématérialisée.

Perspective d'évolution: Malgré une transmission numérique des dossiers des assemblées, de nombreux exemplaires papier sont encore imprimés (en moyenne 26 pour les élus et 10 pour les cadres de CAP Excellence et des villes). Il serait souhaitable d'atteindre la dématérialisation totale des dossiers des assemblées délibérantes.





ZOOM SUR

La Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de VIE

LES CHIFFRES CLÉS

La réduction des déchets à la source

- 35.253 tonnes d'ordures ménagères (41.667 tonnes en 2017)
- 16.798 tonnes d'encombrants (15.678 tonnes en 2017)

soit une **diminution de 9,2 %** des déchets enfouis par rapport à 2017

- 10.693 tonnes de déchets verts collectés (16.550 tonnes en 2017), soit une **diminution de 35,4 %** (effet ouragan Maria à prendre en compte)
- **745 kits de compostage** distribués en 2018

Le tri des emballages recyclables et du verre

- 783 tonnes de verre collectés (768 tonnes en 2017)
- 1.186 tonnes d'emballages recyclables collectés (1.054 t en 2017)

soit une **augmentation de 8,1 %** des déchets destinés à la valorisation par rapport à 2017

Les autres déchets

- Les métaux : 2.185 tonnes (1.193 tonnes en 2017)
- Les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : 948 tonnes (891 tonnes en 2017)
- Les pneus : 25,62 tonnes (10,16 tonnes)

soit une **augmentation de 50,8 %** des déchets valorisés par rapport à 2017





ZOOM SUR

La Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de VIE

LES CHIFFRES CLÉS

Actions de sensibilisation et d'animation

- Atelier de réparation de petits appareils électroniques et électroménagers : **80 participants**
- Collecte des textiles et chaussures dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : **plus de 10 tonnes** d'articles collectés en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage
- Animations sur le tri des déchets dans les écoles : Plus de **650** élèves sensibilisés





ZOOM SUR

La Direction Générale Adjointe Services Urbains & Cadre de VIE

QUELQUES TEMPS FORTS...

- Animation d'un **Char du tri** lors des 3 parades carnavalesques pour communiquer sur les consignes de tri et annoncer l'arrivée de la 2^{ème} poubelle aux Abymes
- Diffusion de **4 vidéos pédagogiques** pour informer les usagers sur l'organisation et le financement du service, le tri et la réduction des déchets



3 MN POUR COMPRENDRE LA GESTION DES DECHETS A CAP EXCELLENCE : <https://www.youtube.com/watch?v=s8K9L-r1jcY>

COMMENT EST FINANCEE LA GESTION DES DECHETS A CAP EXCELLENCE ? : <https://www.youtube.com/watch?v=CesosBpO5vE>

TOUT SAVOIR SUR LE TRI A CAP EXCELLENCE : https://www.youtube.com/watch?v=tBfk_hWs3Lrws

RÉDUISONS NOS DÉCHETS AVEC CAP EXCELLENCE : <https://www.youtube.com/watch?v=XxuMdYLMYno>

PERSPECTIVES

- Lancement du **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés**
- **Renforcement de la collecte sélective aux Abymes** (création de points d'apport volontaire supplémentaires, collecte des emballages en porte-à-porte dans les quartiers résidentiels)
- Relance des programmes de **construction et/ou réhabilitation des déchetteries**





LES CHIFFRES CLÉS

ACTIONS ET DES POLITIQUES CULTURELLES

ZOOM SUR LA DIRECTION DES

- **Démos Guadeloupe Cap Excellence** : 90 enfants – 18 intervenants artistiques – 15 éducateurs sociaux – Plus de 15.000 heures/an d'ateliers de pratique musicale collective - 9 partenaires locaux et des mécènes nationaux - 357.000 € de budget annuel sur 3 ans
- **Programme Autour de Démos** : pour les familles : Près de 200 membres (parents/enfants) concernés - ateliers thématiques dont chorale des parents (3 ateliers par mois en 2019 & regroupements) , Ateliers adolescents, développement personnel, vie pratique, Ateliers de pratique artistique (Estriman Savann', Sensibilisation à l'audiovisuel et web-documentaire, Arts abstrait et création musicale, Chanson, etc...), Expression corporelle, FWIPOP Project (Cultures urbaines – juillet 2019)
- **Réseau Lecture publique et Multimédia** : 4 établissements : 76 « heures du contes » - 14 rencontres avec des auteurs - 228 heures d'atelier de pratique artistique - 26 rencontres informatives (dont CLS)- 84 conventions partenariales en moyenne par an (associations)
- **Accueil d'environ 30 stagiaires/an** en immersion à la Direction des actions et des politiques culturelles de la 3ème au Master 2

QUELQUES TEMPS FORTS...

- **Concert annuel Démos Guadeloupe Cap Excellence** : Samedi 29 juin 2019
- **ART'ère tabloid Revue culturelle** : 4 numéros/an (mars – juin – octobre – décembre)
- **3^{ème} édition des journées Santé & Bien-être** du 9 au 11 avril 2019 – Bibliothèque de Chazeau





ZOOM SUR

LE CONTRAT DE VILLE 2015-2022 DE L'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE

LE CONTRAT DE VILLE 2015-2022 DE L'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE

- **Un contrat intercommunal pour 8 ans (2015-2022) :** 21 signataires – 8 conseils citoyens – près de 150 opérateurs associatifs
- **Un contrat spécifique de projet territorial pour l'agglomération avec :** 7 quartiers prioritaires (QPV) et 11 quartiers de veille active (QVA) – un contenu pour 3 piliers thématiques ; 10 volets et 32 axes thématiques – 91 objectifs et 35 fiches-actions,
- Une gouvernance annuelle 2019 qui comptabilise : **3 COPIL (Plus de 40 participants) – 8 comités techniques (15 participants) – 20 comités d'instruction de projets (15 participants) – 60 comités de suivi – 15 ateliers projets et budget – 25 visites et entretiens d'évaluation**
- **Deux Programmes de Réussite Educative (PRE) portés par les villes (Abymes et Pointe-à-Pitre) et qui couvre l'ensemble des établissements scolaires des 7 QPV**
- **Une programmation annuelle 2019 qui compte : 281 projets présentés – 180 projets validés et financés – budget global de la programmation 2019 : 2 640 559,00 euros.**

QUELQUES TEMPS FORTS...

- **COPIL des conseils citoyens : juillet 2019**
- **Journée portes ouvertes du Contrat de ville : 17 octobre 2019**
- **Les ateliers projets et budget octobre à novembre 2019 à la Direction Développement social et PV**
- **Les Assemblées Plénières CLSM et CISPD en novembre et décembre 2019**





ZOOM SUR L'AGROPARK

L'AGROPARK se déclinera en quatre pôles :

Le Pôle de production agroalimentaire local

Le Pôle de production sera composé d'une plateforme d'agro-transformation et d'une pépinière d'entreprises. Ces installations fourniront les locaux et équipements nécessaires aux besoins des jeunes entreprises agro-transformatrices. Elles bénéficieront d'un accompagnement personnalisé et d'une offre de formations adaptées. Les équipements seront mutualisés dans une logique d'optimisation des coûts de fonctionnement. L'accent sera mis sur la recherche et le développement avec un laboratoire « hygiène et qualité » afin que les produits bruts issus des filières agricoles du territoire soient valorisés par un process d'agro-transformation. Une unité de conditionnement sera également installée afin que les agro-transformateurs bénéficient des meilleures techniques et innovations pour l'emballage de leurs produits. La priorité sera donnée aux entreprises qui fabriqueront des produits innovants, à forte valeur ajoutée, de qualité et qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

Le Parc d'activités semi-industrielles

Des parcelles viabilisées seront commercialisées auprès d'entreprises d'agro-transformation innovantes qui auront déjà fait leurs preuves sur le marché régional (ou plus) et qui cherchent à intégrer une plateforme leur permettant de développer leur production en bénéficiant d'infrastructures spécifiques dispensées par l'Agropark. De ce fait, elles bénéficieront, elles aussi, d'équipements et de services mutualisés notamment pour tout ce qui concerne la collecte des déchets, la logistique, le stockage des produits et la recherche et le développement.





ZOOM SUR L'AGROPARK

Le Pôle commercial

La transformation des produits issus des filières agricoles demeure au cœur de l'activité de l'Agropark. Mais il est primordial d'accompagner les agro-transformateurs dans la distribution de leurs produits auprès des consommateurs. Cette distribution se fera par la mise en place d'une épicerie fine qui permettra de faire connaître tous les produits agro-transformés du territoire et de la région. Dans cette épicerie, en retrouvera également un petit marché de produits agricoles frais. Plusieurs points de restauration seront installés à l'intérieur et à l'extérieur de ce pôle commercial afin de faire connaître les produits locaux et agro-transformés exclusivement. Ces produits seront promus auprès de la clientèle locale et la clientèle touristique. Afin d'animer cet espace commercial, des événements autour de la découverte des produits du territoire bruts ou transformés seront développés : des cours de cuisine, des séminaires sur la découverte et l'utilisation des produits agricoles locaux, des initiations au goût auprès du jeune public, la visite des installations agro-transformatrices, des concours de jeunes cuisiniers, Une salle de réception et des salles de réunion viendront compléter ce pôle commercial.

Un jardin créole connecté (Smart Garden)

Les espaces verts auront une place prépondérante dans l'Agropark. Il s'agit par ce grand jardin à ciel ouvert, de mettre en valeur le produit brut dans un espace vert dédié innovant. Ainsi, les jeunes générations auront l'opportunité de redécouvrir un grand nombre d'arbres fruitiers, de plantes potagères, aromatiques, cosmétiques et médicinales.

La cohésion sociale étant le moteur de notre action, des jeunes éloignés du marché du travail seront recrutés en contrat d'insertion et travailleront à l'entretien de cet espace.





ZOOM SUR L'AGROPARK

D'un coût total de 17,892M€, ce projet a fait l'objet d'un cofinancement entre Cap Excellence, l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département et la Caisse des Dépôts et de Consignations.

Plan prévisionnel de financement du projet	
AMENAGEMENT GENERAL	5 886 208,00 €
AMENAGEMENT DU POLE DE PRODUCTION AGROALIMENTAIRE LOCAL	8 879 000,00 €
AMENAGEMENT POLE COMMERCIAL	3 127 000,00 €
COUT TOTAL TRAVAUX	17 892 208,00 €
CAP EXCELLENCE	7 903 608,00 €
FEDER	4 440 000,00 €
ETAT PLAN CONVERGENCE	2 000 000,00 €
REGION	700 000,00 €
DEPARTEMENT	300 000,00 €
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	100 000,00 €
VENTE FONCIER VIABILISE	2 448 600,00 €
APPORT DES PARTENAIRES	17 892 208,00 €

Les travaux de l'AGROPARK CARAIBES EXCELLENCE ont débuté en 2020. L'inauguration est prévue au cours de l'année 2022. Dès réception des travaux, 30 entreprises s'y installeront. Cet équipement aura un impact économique important sur l'emploi dans notre territoire. En effet, il générera 450 emplois à terme : 300 emplois directs et 150 emplois indirects.





ZOOM SUR

La Direction de la Communication

La Direction de la Communication veille à l'image de la Communauté d'agglomération Cap Excellence dans les médias et à travers ses actions de relation presse. Elle met en place la communication institutionnelle et gère :

Le site internet www.capexcellence.net ;

Les documents d'information ;

La page Facebook de Cap Excellence : **9 600** followers

SES MISSIONS

- La promotion de promouvoir les projets des élus et des services communautaires ;
- Le relai des informations relatives aux activités de l'institution en direction du personnel ;
- L'organisation ou la coordination d'évènements ;
- La création et la diffusion de supports de communication ;
- Le relai d'informations vers la presse.



Elle est en première ligne dans toutes les actions de l'établissement, qu'elles soient internes ou en direction de la population. Elle édite régulièrement différents types de documents (flyers, affiches, brochures...) qui sont distribués en boîtes aux lettres, sur la voie publique ou par des envois ciblés. De par sa transversalité, **la Direction de la communication joue un rôle central** dans la stratégie de développement de la Communauté d'agglomération.

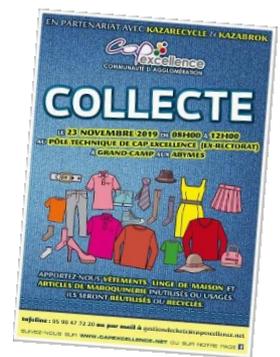


ZOOM SUR

La Direction de la Communication

QUELQUES ACTIONS FORTES DONT ELLE A FAIT LA PROMOTION :

- Cap Carnaval : **février - mars**
- Cap Excellence en théâtre : **mai**
- Distribution de composteurs : **juin**
- 1^{er} Séminaire du sport : **juin**
- JPO du Développement sociale et de la Politique de la ville : **octobre**
- Colloque international de la FFCF de France : **octobre**
- 3^{es} journées de l'action sociale : **octobre**
- Rendez-vous économiques de Cap Excellence : **novembre**
- Collecte de textiles : **novembre**



LES FILMS RÉALISÉS :

- L'AgroPark Caraïbes Excellence, c'est quoi ?
- Le carnaval à Cap Excellence, diversité, originalité et tradition
- Portraits d'acteurs économiques du territoire de Cap Excellence
- Les rendez-vous économiques des quartiers et des centres-villes
- La collecte et le recyclage des textiles





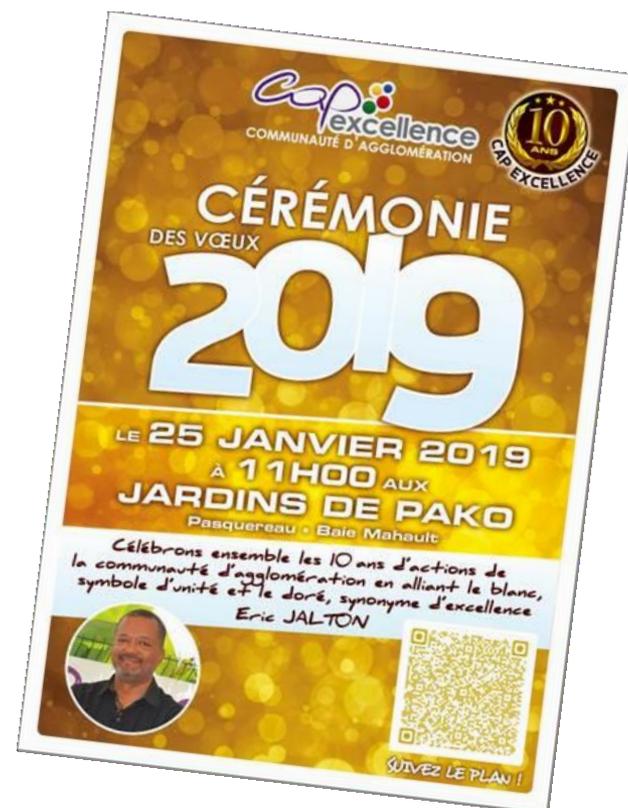
ZOOM SUR

La Direction de la Communication

La Direction de la communication est aussi à l'initiative de la cérémonie des vœux aux personnels de Cap Excellence et de la régie Eau d'Excellence, organisée en 2019 aux Jardins de Pako, section Pasquereau, à Baie-Mahault.

Les agents étaient invités, avec certains élus communautaires, à fêter les 10 années d'actions de la Communauté d'agglomération, en alliant le blanc, symbole d'unité, et le doré, synonyme d'excellence.

Un moment de partage et de convivialité, qui permet de resserrer aux collègues de se rencontrer, de resserrer les liens entre eux.





ZOOM SUR

LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RENOUVELLEMENT URBAIN & RÉSORPTION DE L'HABITAT INDIGNE ET SPONTANÉ

LES CHIFFRES CLÉS

Un programme global d'investissement qui avoisine les 10 M €uros

Dépenses		Recettes	
Etudes	4,7 M€		
Travaux	2,9 M€	Subventions actées	4,4M€
ACV	1M€		
Finalisation PRu	1,2M€		
QVA hors ACV	0,42M€		

QUELQUES TEMPS FORTS...

- **Projet NPNRU** : définition d'un projet à l'échelle de l'ensemble de la zone urbaine de l'agglomération et validation du programme de la convention de renouvellement urbain





ZOOM SUR

LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISME, PROSPECTIVES

12 AXES STRATEGIQUES

- 1/ Positionner CAP EXCELLENCE au cœur du développement économique et touristique de la Guadeloupe (SRDEII, Projet de Territoire, SCOT, SDDE, PASEC, NPNRU, etc.) et à terme de la Caraïbe ;
- 2/ Assurer le pilotage du **Schéma de Développement Economique (SDDE) et le Plan d'Action Stratégique Economique Communautaire (PASEC)** ;
- 3/ Favoriser le développement et la promotion des pôles d'activités économiques et touristiques :
- 4/ Renforcer et valoriser le tissu économique intercommunal, dans toute sa diversité, en étroite collaboration avec les villes membres et les acteurs économiques concernés ;
- 5/ Positionner CAP EXCELLENCE au cœur de la modernisation et de l'attractivité des 18 ZAE dont elle assure la gestion depuis le 1er octobre 2017 (coopération inter DGA) ;
- 6/ Valoriser les atouts touristiques de CAP EXCELLENCE, dans le cadre d'une stratégie de promotion et de communication performante et d'une politique de marketing adéquate ;





ZOOM SUR

LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISME, PROSPECTIVES

12 AXES STRATEGIQUES (suite)

7/ Valoriser les savoir-être et savoir-faire économiques du territoire communautaire, en et hors Guadeloupe ;

8/ Encourager la création, le développement d'entreprises et l'émergence des futurs chefs d'entreprise guadeloupéens, tout en favorisant la création de structures d'accueil, d'accompagnement et d'échanges d'expériences (incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprise, espaces de coworking, etc.) ;

9/ Contribuer à la stratégie de développement économique de la Région (SRDEII, etc.) ;

10/ Doter CAP EXCELLENCE, d'outils d'analyse économique d'aide à la décision ;

11/ Renforcer la coopération avec les villes membres, les autres EPCI, les collectivités majeures, les services de l'Etat et de la commission européenne, les partenaires économiques et les chefs d'entreprise ;

12/ Renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire communautaire.





OBJECTIF 1 : ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

783 millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté international fixé à 1,90 dollar par jour

49,7 % des ménages de Cap Excellence vivent en dessous du seuil de pauvreté national (moins de 1000€ par mois)*





1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité

1 PAS DE PAUVRETÉ



■ Plans d'actions ACC:

- Les études de vulnérabilité face au changement climatique menées à Pointe-à-Pitre et à Baie-Mahault, ont poussé Cap Excellence à porter une réflexion à l'échelle communautaire. L'objectif étant de toucher l'ensemble du territoire et donc de la population
- Réunion de travail avec le Groupe de secours catastrophe français

■ Pistes d'amélioration proposées:

- Renforcer les actions envers les publics vulnérables pour sensibiliser sur l'impact du changement climatique
- Adapter les campagnes d'information et de sensibilisation aux populations cibles notamment non francophones du territoire
- Réaliser un plan d'alerte multipartenarial
- Renforcer l'animation de la vie sociale, notamment dans les quartiers populaires
- Consolider les programmes, actions et interventions en matière de prévention-santé, prévention de la délinquance, d'insertion professionnelle et d'emploi.
- Développer la participation et la réactivité citoyenne des habitants des quartiers populaires fragilisés socialement, en prenant appui sur le dispositif des conseils citoyens



OBJECTIF 2 : ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

500 millions de petites exploitations agricoles fournissent jusqu'à 80 % de la nourriture consommée dans les pays en développement. Investir dans ces exploitations constitue donc un moyen considérable d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que accroître la production alimentaire pour les marchés locaux et mondiaux

2 099 ha de zones agricoles sur le territoire communautaire exploitées par 194 exploitants de 59 ans en moyenne*





2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées

2 FAIM
« ZÉRO »



■ Le volet Santé du contrat de Ville

Pour le public enfants et adolescents, sont soutenues des actions nutrition / alimentation mises en place par la Maison des Adolescents de la Guadeloupe, l'association Consensus Pointois, la MJCA des Abymes, l'Association Asahel. Ces actions ont pour objectif, par un accompagnement pédagogique, de modifier favorablement les comportements alimentaires des enfants et des adolescents, prévenir l'apparition de troubles : malnutrition, surpoids, obésité...

■ Un partenariat opérationnel étroit est mis en place avec l'IREPS sur ces différentes actions.

■ D'autres actions nutrition sont en cours et notamment la mise en place d'une charte nutrition.

■ Pistes d'amélioration proposées:

- Un travail en partenariat plus accrue dès 2019 avec le Développement Durable de Cap Excellence, la DAAF notamment sur des thématiques comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, « le manger local ».
- Ces orientations renforcées seront validées dans le cadre du contrat locale de santé de nouvelle génération qui va être signé avec l'ARS et les 3 villes.





2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles

2 FAIM
« ZÉRO »

■ Valorisation des zones de développement agricole de savoir-faire locaux

Les Zones de développement agricole notamment de Belle Plaine, de Dupuy et de Birmingham contribuent activement à l'aménagement et au développement du territoire communal et communautaire d'une part et d'autre part participent résolument à l'émergence d'une agriculture durable. Ces facteurs déterminent des objectifs ci-après :

- Traçabilité et qualité de nos produits locaux aux marchés locaux
- Accessibilité des produits du terroir (marchés local et international, touristes, etc.)
- Valorisation des savoir-faire locaux
- Restaurations collectives
- Autosuffisance alimentaire

Chaque année, Cap Excellence organise les « **Rencontres Agricoles et Rurales** » permettant aux acteurs et aux partenaires économiques de consolider leur collaboration sur des projets de développement.





2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles



- Convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture
- Projet Agropark Caraïbes Excellence
- Panier de fruits et légumes
- Pistes d'amélioration proposées:
 - Dans le cadre du SCOT, garantir la disponibilité et la vocation des terres agricoles





2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production

2 FAIM
« ZÉRO »



■ Pistes d'amélioration proposées:

- Proposer une déclinaison agricole du Plan de continuité d'activités dans le plan d'actions pour l'Adaptation au changement climatique
- Intégrer dans le plan d'action du Plan Climat Air Energie territorial PCAET des actions à l'attention des agriculteurs pour l'accompagnement à des pratiques résilientes

2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires

■ Application « Produits de saison Guadeloupe »

■ Pistes d'amélioration proposées:

- Proposer une déclinaison agricole du Plan de continuité d'activités dans le plan d'actions pour l'Adaptation au changement climatique
- Intégrer dans le plan d'action du Plan climat Air Energie territorial PCEAT des actions à l'attention des agriculteurs pur l'accompagnement à des pratiques résilientes





2.a Accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point de technologies et de banques de gènes de plantes et d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés

2 FAIM
« ZÉRO »

■ Actions réalisées:

- Elaboration de la stratégie de développement rural durable
- Création de « 3 maison de France »
- Création de tier lieux
- Accompagnement des porteurs de projets en milieux rural (LEADER)
- Signature du contrat de convergence





2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production

2 FAIM
«ZÉRO»



- **Etat des lieux:**
 - La production locale ne répond pas à la totalité de la demande .
 - 384 ha de terre agricole en friche
- **Pistes d'amélioration proposées:**
 - Valorisation des espaces agricoles pour une agriculture de proximité
 - Pépinières d'agriculteurs bio sur des parcelles en friches
 - Projet Alimentaire Territoriale
 - Education aux goûts par le réalisation d'ateliers pédagogiques sur l'ensemble du territoire





excellence

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



OBJECTIF 3 : PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

Moins d'adolescents ont des enfants dans la plupart des régions en développement, mais les progrès ont ralenti.

La forte augmentation de l'utilisation des contraceptifs dans les années 1990 n'a pas été suivie dans les années 2000





3.3 *D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées* »

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



■ Actions portées par le Contrat Local de Santé

En 2019, Cap Excellence au travers de son Contrat Local de Santé a mis en place différents actions de prévention santé en direction des habitants du territoire :

- Outre les actions soutenues dans le cadre du Contrat de Ville et notamment l'Atelier Santé Ville, des « Ti Kozé » entre habitants et professionnels dans les quartiers ont été mis en place (6 « Ti Kozé » et 343 habitants touchés)
- Une manifestation Santé Bien Être, dont des actions de dépistage VIH (TROD) en partenariat avec l'association AIDES Guadeloupe
- Des « Matinées d'Echange » en direction des acteurs du territoire (3)
- Un « Répertoire des acteurs ressources de la lutte contre les vecteurs » a été créé.





3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien être



■ Action portée par le Conseil Local en Santé mentale

En 2019, le Conseil Local en Santé Mentale de Cap Excellence a déployé une programmation d'action en santé mentale :

- Des actions de sensibilisation des acteurs de première ligne du territoire
- Des actions d'information en direction du grand public et notamment dans le cadre de la Semaine d'Information en Santé Mentale
- Des « Bibliothèques Vivantes » : Il s'agit d'une action d'échange et de déstigmatisation à destination du tout public.
- Une action de Théâtre Forum : Santé mentale et numérique
- Création d'un outil : « Informations pratiques santé mentale, à l'usage des habitants et du grand public »



■ Pistes d'amélioration proposées

- Renforcer la communication autour des actions santé mises en place par la Communauté d'Agglomération. Poursuivre le travail en transversalité avec les autres politiques portées par la Communauté d'Agglomération.





OBJECTIF 4 : ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

617 millions de jeunes dans le monde manquent de compétences de base en mathématiques et en alphabétisation.

Sur le territoire de Cap Excellence 42,5 % des actifs n'ont pas de diplôme ou un faible niveau de formation (45% à l'échelle de la Guadeloupe)





4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter, développent une pratique artistique et/ou aient des sorties culturelles par la fréquentation régulière des lieux culturels



■ Actions réalisées relatives à la culture

- ART'ère Tabloid -
- Programme Autour de Démos (élargi au grand public) –
- Web Magazine de proximité –
- Partenariat DMJ (en cours d'élaboration)
- Ateliers de pratique artistique
- Conférences – K Fé Niouz -

■ Actions financées dans le cadre du Contrat de Ville

- Soutien financier et accompagnement de plusieurs chantiers et entreprises d'insertion : KANOA, PAIE 2002, KAZABROK, MQLW...
- Accompagnement et aide à la création de nouvelles entreprises d'insertion avec l'appui de la DIECCTE
- Financement de deux PRE (projet de réussite éducative) couvrant l'ensemble des établissements scolaires des QPV
- Plusieurs actions de la programmation annuelle toute thématique ciblent les personnes handicapées et leur insertion professionnelle : SERAC, AGSPH, UDAG...





4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter, développent une pratique artistique et/ou aient des sorties culturelles par la fréquentation régulière des lieux culturels

■ Piste d'amélioration proposée:

- Renforcer les effectifs et la qualification du Réseau Lecture publique et Multimédia
- Augmenter les dotations budgétaires et renforcer des partenariats
- Plan de formation
- Catalogue de propositions de stages?
- Formation réalisées pour améliorer ses capacités de rédaction ou autres...(formation Voltaire?)
- Mise en œuvre opérationnelle du PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) de cap excellence des 2019 avec l'aide de financements FSE





4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et **de la contribution de la culture au développement durable**

- **Convention de partenariat pour l'Education au Développement durable avec le Rectorat de Guadeloupe**
- **Projet de Zone Humides Educatives (ZHE)**
 - Nous avons conventionné avec l'UICN afin de créer des Zones Humides Educatives (ZHE) qui constituent un projet pédagogique et éco-citoyen de connaissance et de protection du milieu humide par le jeune public (niveau collège)..
 - Le projet se poursuit cette année avec trois classes de 4^{ème}, une du collège Front de mer, une du collège du Raizet et une du collège Gourdeliane
- **Projet Une planète pour tous**
 - Participation de CAP Excellence ainsi que 3 classes de l'agglomération au projet National Une Planète pour tous qui permet de sensibiliser sur la problématiques du réchauffement climatique et de mettre en lumière les actions concrètes de lutte contre ce réchauffement.
- **Piste d'amélioration proposée:**
 - Participation au Congrès mondial de la Nature 2020 de l'UICN, à Marseille.





OBJECTIF 5 : PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

Dans 46 pays, les femmes occupent aujourd'hui plus de 30 % des sièges dans au moins une chambre du Parlement national

Dans le conseil communautaire, 48% des élus et 18% des Vice-Présidents sont des femmes





5.1 D'ici à 2030, Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



■ Obligation réglementaire

- Conscient que les inégalités persistaient entre les femmes et les hommes malgré l'égalité de droit, le législateur a décidé d'introduire des dispositions contraignantes à destination des collectivités territoriales.
- Le rapport sur l'égalité femmes-hommes sur le territoire est un document réglementaire qui s'impose aux communes et EPCI de plus de 20 000 habitants, préalablement à la préparation de leur budget.

■ L'égalité hommes femmes à Cap Excellence

- La répartition femmes/hommes à la communauté d'agglomération Cap Excellence est plutôt équilibrée : 116 femmes contre 101 hommes.
- Les femmes sont particulièrement représentées dans l'encadrement : sur les 58 agents de catégorie A, 53% sont des femmes contre 47% d'hommes.
- En revanche, l'encadrement supérieur majoritairement confié aux hommes: sur les 6 postes de DGA, on compte 4 hommes et 2 femmes nommées DGA auxquels s'ajoute le poste de DGS occupé par un homme.





5.5 D'ici à 2030, Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



■ L'égalité hommes femmes à Cap Excellence

- S'agissant de la carrière des agents, aucune discrimination ne transparaît dans l'évolution de la carrière des femmes et des hommes.
- Au titre de l'année 2019, nous avons eu le plaisir de compter 5 lauréates aux concours de la fonction publique territoriale et 7 agents éligibles à la promotion interne ou à l'avancement de grade (dont 5 femmes et 2 hommes).
- Les indicateurs relatifs au salaire des agents se maintiennent dans la même tendance : on ne constate pas d'évolution significative entre les salaires nets moyens servis aux hommes et ceux servis aux femmes appartenant à la catégorie A, B et C du budget principal.
- Le présent bilan ne montre pas de distorsion structurelle disproportionnée entre les femmes et les hommes dans les conditions de travail et de progression au sein de l'entité.
- Néanmoins, ce bilan doit être approfondi et mis en perspective dans l'objectif d'assurer aux agents une parfaite équité de traitement indifféremment de toute considération de genre.





5.5 D'ici à 2030, Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



■ Plan d'actions proposé

- L'autorité territoriale souhaite renforcer son engagement sur ce sujet dès ce début d'année, en multipliant des actions concrètes afin d'obtenir en interne une société égalitaire où chacune et chacun y trouve sa place. Les actions proposées sont les suivantes :
- Action 1 : Un chargé de mission à l'égalité femmes/hommes a été nommé en novembre 2019 et identifié comme référent e-égalité. Rattaché à la direction des ressources humaines, il sera entre autres, chargé de coordonner la mise en œuvre des actions de sensibilisation et l'adhésion du personnel à cette cause nationale.
- Action 2 : une ligne budgétaire devrait être créée afin de développer les actions et répondre aux besoins suscités par la problématique.
- Action 3 : la mise en place d'outils internes notamment l'observatoire des salaires devra permettre d'analyser finement la situation professionnelle des hommes et des femmes et son équilibre au sein de l'établissement, notamment à travers le rifseep.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2020

Arrivage : 10/03/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



5.1 D'ici à 2030, Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



- **Action 4 :** Il s'agira de continuer à développer les conditions d'une conciliation vie familiale/ vie professionnelle plus équilibrée. L'objectif est de permettre une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en garantissant la qualité et la continuité du service rendu aux usagers. Il est aussi prévu d'instaurer un système de gestion automatisé des temps de travail permettant l'instauration de plages fixes et de plages variables de travail favorisant l'organisation familiale. (action reconduite)
- La mise en place du télétravail pour les femmes enceintes est envisagée pour réduire la fatigue liée au temps de trajet.
- **Action 5 :** Sensibiliser les agents sur les discriminations. Des échanges dans le cadre de cafés/débats, et la mise en place d'une pièce de théâtre seront proposés au personnel. Avec l'appui du CNFPT, une formation sera dispensée au personnel encadrant en priorité.
- **Action 6 :** Renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes. Une procédure interne de signalement, de traitement et de suivi de situations de harcèlement sexuel sera proposée.





OBJECTIF 6 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

Plus de 80% des eaux usées résultant des activités humaines sont déversées dans les rivières ou la mer sans aucune dépollution

Les inondations représentent 70% des décès liés à des catastrophes causées par des aléas naturels





6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets



- **Organisation de la gestion et des traitements des déchets**
 - Sur le territoire communautaire le service de collecte des déchets ménagers et assimilés (DMA) est organisé et confié à des prestataires de collecte.
 - Le traitement assuré au sein d'une installation règlementée gérée par le SYVADE

- **Pistes d'amélioration proposées**
 - Mise en place de la gestion des eaux pluviales urbaines
 - Création d'un service de la transition énergétique et écologique en charge de la mise en œuvre les déclinaisons territoriales des schémas régionaux et départementaux en lien avec l'écologie et la biodiversité

- **Pistes d'actions avec les professionnels du monde de la mer**
 - Voir avec le Département la gestion des déchets de ports de pêche
 - Prévoir des actions transversales d'appui pour sensibiliser les professionnels de la mer à mieux gérer leurs déchets

- **Pistes d'actions pour l'amélioration de la sensibilisation**
 - Reprogrammer des actions avec des opérateurs comme « 7eme continent » ou « Race for water » afin de sensibiliser la population et particulièrement le jeune public aux déchets polluant les surfaces marines





6.6 *D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs*



- Organisation d'un forum des Zones Humides Educatives à Taonaba (juin 2019)
- Participation à la semaine de l'environnement du Centre commercial Destreland pour présenter la mangrove ainsi que nos ZHE (novembre 2019)
- Piste d'amélioration proposée:
 - Recenser les espaces aquifères du territoire
 - Mettre en œuvre les démarches permettant une meilleure connaissance de la biodiversité territoriale





OBJECTIF 7 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

L'énergie est le principal facteur contribuant au changement climatique, ce qui représente environ 60 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre





7.3 *D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique*

7.b *D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants*

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



■ Actions réalisées

- Conventions avec EDF
 - ✓ Signature d'une convention avec EDF pour la maîtrise de l'énergie en interne
- Opération de relamping des bâtiments de CAP Excellence avec des LED (décembre 2019)
- Action de sensibilisation avec le service précarité énergétique d'EDF et la CLCV (mai 2019)

■ Perspectives :

- Conventions avec EDF
 - ✓ Signature d'une convention pour lutter contre la précarité énergétique avec EDF
- Mise en place de bornes de recharges solaires pour les véhicules électriques sur les bâtiments de l'agglomération, pour le développement de la mobilité décarboné

■ Piste d'amélioration proposées:

- Choix d'un prestataire guichet unique pour améliorer la maîtrise de l'énergie sur le territoire





OBJECTIF 8 : PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

Le taux de chômage mondial en 2017 était de 5,6%, contre 6,4% en 2000

A Cap Excellence, 20% de la population communautaire est au chômage





8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.



■ Actions individuelles :

Près de 90 acteurs économiques accompagnés individuellement chaque année par la DGAET
Les porteurs de projet des **QPV/QVA** bénéficient du dispositif **Citéslab**

■ Actions collectives :

Organisation des ateliers de l'entrepreneur avec la participation de partenaires (chefs d'entreprises, chambres consulaires, Région Guadeloupe, experts comptables, CitésLab, Initiative Guadeloupe, BGE, Avocats, ADIE, etc.), sur des thématiques proches des attentes des acteurs économiques du territoire

- De l'idée au projet de création d'entreprise
- Etude de marché
- Business Plan
- Comment structurer et moderniser son entreprise
- Transmission d'entreprise
- L'export
- L'innovation





8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

■ L'accueil et le développement des entreprises innovantes

Près de 90 acteurs économiques accompagnés individuellement chaque année par la DGAET

Les porteurs de projet des **QPV/QVA** bénéficient du dispositif **Citéslab**

L'accueil et le développement des entreprises innovantes

La **pépinière d'entreprises innovantes Audacia** demeure à ce jour, l'unique pépinière d'entreprises en Guadeloupe. Ce projet initié par la Ville de Baie-Mahault est géré par Cap Excellence, depuis le 1er janvier 2017.

Audacia a vocation à être un accélérateur de talents au service de l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs qui ont l'audace d'investir en Guadeloupe, en créant de la richesse et de l'emploi.

La deuxième promotion des pépites bénéficiera, à compter du 1^{er} mars 2020 d'un dispositif d'hébergement, d'accompagnement et d'animation de haute qualité qui sera à terme accessibles aux entreprises non résidentes.

Avec l'aide de la Ville de Baie-Mahault, de la Région Guadeloupe et du FEDER, un **espace de coworking** complétera l'écosystème Audacia qui sera également accessible en particulier aux porteurs de projets et aux étudiants du territoire.

A terme, la pépinière intégrera la future **Technopole Audacia Caraïbe**, projet initié par la Ville de Baie-Mahault.





8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Mise en place de convention de partenariat avec la chambre d'agriculture pour le retour au Jardin créole.

Création d'une direction dédiée à l'économie circulaire

■ Piste d'amélioration proposée:

Mettre en place le partenariat avec les grands distributeurs

Favoriser les productions des GFA présentes sur le territoire





8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.



■ Promotion et développement touristique du territoire

• Pôle Accueil et Qualité touristique

Schéma d'accueil et de diffusion de l'information; Dispositif AMIT (Agents Mobiles d'information Touristique); Séminaire sur le tourisme mémoriel; Système d'Information Touristique; Réseautage des professionnels du tourisme : classement et labélisation touristique; Animation et accueil touristique à l'Aéroport

• Pôle Promotion Touristique et marketing territorial

Circuits de découverte de Cap Excellence; Création d'une brochure des atouts touristiques; Actions spécifiques pour les professionnels; Marque territoriale touristique; Salons professionnels; Plan de promotion touristique du territoire; Promotion sur les réseaux sociaux; Photothèque; Itinéraires Touristiques (Coproductioin DGADD); Actualisation des bases de données touristiques

• Pôle Innovation Touristique

Appel à projets touristiques innovants (APTI); Recherche et valorisation de produits touristiques innovants; Recherche, diffusion et participation aux Appels à projets du territoire; Veille et émargement aux financements de projets touristiques auprès de partenaires; Gestion des partenariats



8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs par la Direction de la Politique de la Ville

- Mise en œuvre du Plan Local d'Insertion et d'Emploi (PLIE), dispositif d'accueil et de gestion de parcours d'insertion vers l'emploi et la création d'activité
- GPEC Territoriale, dynamique portée par un plan d'action partenariale pour l'identification des besoins en compétences en lien avec les stratégies de développement du territoire
- Actions d'information, de mobilisation, de formation et de mise en situation de travail travailler avec le monde associatif dans le cadre de la programmation de la Politique de la Ville
- Accompagnement au développement de l'Economie Sociale et Solidaire
- Étude-diagnostic pour l'installation de Régies de Quartiers
- Actions du Contrat De Ville pour la gestion des élèves exclus

■ Pistes d'améliorations proposées :

- Améliorer la formation et la professionnalisation des acteurs associatifs
- Renforcement de l'animation du territoire et de l'accompagnement de proximité des publics
- Mieux identifier les sources de financement pour le développement de l'Economie Sociale et Solidaire





OBJECTIF 9 : BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

Dans les pays en développement, à peine 30% de la production agricole fait l'objet d'une transformation industrielle. Dans les pays à revenu élevé, ce chiffre s'élève à 98 %. Cela semble indiquer qu'il existe de grandes opportunités pour les pays en développement dans l'agro-industrie





9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente pour favoriser le développement économique



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Gestion et/ou Requalification des 18 ZAE du territoire, en effet L'attractivité des ZAE et de l'ensemble des pôles d'activités économiques y compris agricoles passe en particulier par des actions concrètes en faveur des problématiques suivantes :
 - La coopération avec les acteurs économiques et les usagers
 - Le développement des entreprises (accueil, accompagnement, hébergement, etc.)
 - L'insertion professionnelle par l'activité économique (compétence partagée)
 - Les projets de modernisation (compétence partagée)
 - La sécurité (compétence partagée)
 - Le transport en commun
 - La domanialité
 - La collecte des déchets assimilés
 - La propreté (compétence ville)
 - Le réseau routier (compétence partagée)
 - L'assainissement
- Participation à la construction de la charte ZAE





9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente pour favoriser le développement économique



■ Autres actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- L'éclairage public et autres VRD (compétence partagée)
- La circulation et le stationnement (compétence ville)
- L'adressage (compétence ville)
- La mobilité (compétence partagée)
- L'accessibilité (compétence partagée)
- La signalétique (compétence partagée)
- Les espaces de vie (compétence partagée)
- La protection et la valorisation de l'environnement (compétence partagée)
- L'accès au haut débit et à terme au très haut débit (compétence partagée)
- L'accès à l'eau agricole pour les exploitations et les zones de développement agricoles (compétence Département)
- Affichage publicitaire (compétence partagée)
- Un schéma directeur d'animation et de promotion économique
- Une stratégie marketing et de labélisation

■ Piste d'amélioration proposée:

- Intégrer des normes durables dans toutes requalifications de ZAE





OBJECTIF 10 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

La protection sociale a été considérablement étendue dans le monde, mais les handicapés ont jusqu'à cinq fois plus de chances que la moyenne d'engager des dépenses de santé catastrophiques

En 2016, plus de 64,4% des produits exportés par les pays les moins avancés vers les marchés mondiaux étaient soumis à des droits de douane nuls, soit une augmentation de 20% par rapport à 2010





OBJECTIF 11 : FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

L'urbanisation rapide exerce une pression sur les réserves d'eau douce, les systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des déchets, le cadre de vie et la santé publique

Les villes n'occupent que 3 % de la masse continentale mondiale, mais elles produisent plus de 70 % de ses émissions de dioxyde de carbone et consomment entre 60 à 80% de l'énergie mondiale





11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transports sûrs, accessibles et viables à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Pilotage du projet TCSP
- A destination des enfants du territoire, mise en place du transport scolaire
- Participation à la révision du PDU
- Contribution à la mise en place des navettes maritimes

■ Piste d'amélioration proposée:

- Réalisation projet TCSP
- Mise en œuvre du PDU





11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



■ Les approches urbaines durables AUD

- Dans le cadre de ses opérations d'aménagement (SCOT, NPRNU...) l'EPCI s'engage de façon volontaire vers une méthodologie permettant l'intégration ambitieuse des logiques de développement durable





11.5 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial



■ Actions réalisées en faveur de la protection du patrimoine culturel

- **Publication trimestrielle de la revue ART'ère** qui a vocation à rendre accessibles les enjeux du développement culturel.
- Actions telles que **Latilyé Kilti Gwoka** (Bibliothèque Louisy Mathieu) mis en place depuis 4 ans qui tend à familiariser les publics des quartiers avec des éléments fondamentaux du patrimoine immatériel.
- **Projet Démos Guadeloupe Cap Excellence** : apprentissage du répertoire classique proposé par la Philharmonie de Paris, complété par un choix d'œuvres populaires issues du patrimoine musical traditionnel.
- **Programme « Autour de Démos »** : propose des ateliers thématiques pouvant porter sur les Riméd Razié (patrimoine agricole), le savoir-faire traditionnel (Cf. fabrique de savons écologiques), voire même des conférences ou rencontres à dimension sociologique.
- **Les Mercredis Jeunesse et l'heure du conte**: actions qui favorisent la transmission par l'oralité (Lectures à voix haute), l'accueil de conteurs ou pièce de théâtre jeune public.

■ Pistes d'amélioration proposées:

- Renforcer les effectifs de la Direction des actions et des politiques culturelles:
 - ✓ 1 cadre A en qualité d'Adjoint auprès de la Directrice des actions et des politiques culturelles pour développer et structurer d'avantage l'offre culturelle
 - ✓ 1 responsable (A ou B+) du Réseau Lecture publique et Multimédia
- Augmenter les dotations budgétaires (+15%) en 2019





11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets



■ Actions de proximité mises en place

- Mise en place de Pôles Territoriaux pour faciliter l'accueil des usagers, le suivi des prestations sur le terrain et la collaboration avec les services communaux - Création de groupes whatsapp pour une diffusion rapide des signalements
- Réunions de coordination, diagnostics en marchant
- Renforcement du contrôle des prestataires de collecte, mise en place de clauses de performance dans les marchés publics
- Diffusion du règlement intercommunal de collecte, organisation de réunions avec les bailleurs et associations de locataires pour expliciter l'organisation du service

■ Pistes d'amélioration proposées

- Amélioration du maillage des points d'apport volontaire des emballages et du verre
- Elaboration et distribution des calendriers de collecte des déchets
- Incitation des bailleurs à l'aménagement de locaux encombrants pour les immeubles collectifs
- Accompagnement de la police de l'environnement en vue de la résorption des dépôts sauvages
- Mise en place d'une plateforme collaborative GRC (Gestion Relation Citoyen) pour enregistrer et traiter les demandes des usagers quelque soit le mode de communication (guichet, téléphone, mail, application smartphone...).





11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.



■ Redynamisation économique des Centre-Ville et des quartiers

- L'activité économique de proximité demeure un axe fort de l'aménagement et du développement du territoire.
- Les action principales
- Participation des chefs d'entreprise du territoire aux Assises du dispositif national du CVM (Centre-Ville en Mouvement)
- Dispositif « Actions Cœur de Ville : soutien aux villes des Abymes et de Pointe-à-Pitre
- Schéma de développement économique dans les zones rurales

■ Soutien aux animations économiques de proximité

- En étroite collaboration avec les villes membres et les socioprofessionnels :
- Aux Abymes :
 - Fêtes des commerçants, Nwèl des Caraïbes, etc.
- A Baie-Mahault :
 - Ballade de Noël, illumination de ZAE, animation commerciales dans les sections, etc.
- A Pointe-à-Pitre :
 - Animations commerciales au centre ville, etc.





11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.



■ PROSPECTIVE ECONOMIQUE

■ Observatoire Economique

- Phase de démarrage / Mise en réseau
- Outils d'aide à la décision stratégique
- Collaboration avec l'INSEE (convention de partenariat en cours de finalisation)
- Réalisation de diagnostics terrain et d'études économiques

■ Signature de conventions de partenariat

- Cap Excellence et la CCI des îles de Guadeloupe
- Cap Excellence avec la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Guadeloupe
- Cap Excellence avec la Chambre d'Agriculture de Guadeloupe





OBJECTIF 12 : ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

Plus d'1 milliard d'individus n'ont pas accès à l'eau potable. L'utilisation excessive de l'eau contribue au stress hydrique qui touche la planète. L'eau est une ressource gratuite mais les infrastructures nécessaires à son acheminement coûtent cher.

Malgré des progrès technologiques qui ont permis de favoriser les rendements énergétiques dans les pays de l'OCDE, la consommation en énergie devrait à nouveau augmenter de 35 % d'ici à 2020. La consommation énergétique du secteur commercial et la consommation domestique enregistrent les taux de progression les plus importants, derrière le transport

Chaque année, on estime qu'un tiers de tous les aliments produits, soit l'équivalent de 1,3 milliard de tonnes finit par se décomposer dans les poubelles des consommateurs et des détaillants ou se détériore en raison de mauvaises pratiques de transport et de récolte.

Deux milliards de personnes dans le monde sont en surpoids ou souffrent d'obésité.

La dégradation des sols, le déclin de leur fertilité, l'utilisation excessive de l'eau, la surpêche et la détérioration des fonds marins sont autant de facteurs qui amenuisent les ressources naturelles et leurs capacités à produire des aliments





12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte



■ Actions menées à l'échelle nationale et régionale

- Action menée par le Conseil départemental sur le gaspillage alimentaire au niveau de la restauration des collèges
- Actions menées au niveau national :
 - ✓ Développement de l'éco conception des produits, de l'analyse du cycle de vie
 - ✓ Assouplissement du cadre règlementaire pour les dates limites de consommation et d'utilisation des denrées alimentaires
 - ✓ Loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire (obligation de mettre en place des partenariats de don avec les associations) s'appliquant aux distributeurs

■ Pistes d'amélioration proposées

- Limiter la production des biodéchets professionnels :
 - ✓ par la sensibilisation des acteurs de la restauration, les boulangers etc. en partenariat avec les chambres consulaires et l'ADEME,
 - ✓ par le lancement d'une réflexion sur le gaspillage alimentaire avec les villes compétentes en matière de restauration collective,
 - ✓ par la mise en place d'actions de sensibilisation avec les associations et acteurs de l'économie solidaire.





12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



■ Actions menées

- **Accueil en déchetterie** de certains **déchets spécifiques** pouvant présenter un caractère dangereux comme les déchets d'équipements électriques et électroniques.
- Les déchets sont ensuite acheminés vers des **filières de traitement adéquates**

■ Pistes d'amélioration proposées

- Organiser la **collecte des déchets diffus spécifiques** (déchets dangereux des ménages) en collaboration avec les metteurs sur le marché et les éco-organismes
- Intégrer des **clauses environnementales dans les marchés publics** pour une gestion écologique des déchets produits
- Recourir à des **produits d'entretien et de nettoyage labellisés**





12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation



■ Actions menées sur le territoire de Cap Excellence

- **Déploiement du compostage domestique**
- **Amélioration du dispositif de la collecte sélective en apport volontaire** par des actions de sensibilisation ciblées (projet Wen sur les nudges)
- **Suivi des performances du tri des emballages** par des caractérisations hebdomadaires et la pesée individuelle des bornes

■ Pistes d'amélioration proposées

- Elaboration du **Programme Local de Prévention** des déchets
- Construction et/ou réhabilitation des **déchetteries** du territoire, création de **ressourceries**
- **Externalisation et renforcement des animations** scolaires et grand public
- Mise en place de la **collecte des TLC** (Textiles, Linge de maison, Chaussures)





OBJECTIF 13 : PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

Vu les concentrations actuelles et les émissions continues de gaz à effet de serre, tous les scénarios sauf un montrent qu'à la fin du siècle, l'augmentation de la température globale dépassera 1,5 degré Celsius par rapport à la période allant de 1850 à 1900.

Le niveau moyen des mers devrait augmenter de 24 à 30 cm d'ici à 2065 et de 40 à 63 cm d'ici à 2100. La plupart des effets du changement climatique persisteront pendant de nombreux siècles même si l'on met fin aux émissions

Les émissions ont augmenté plus rapidement entre 2000 et 2010 que durant chacune des trois décennies précédentes



13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification



■ Actions réalisées

- Elaborations d'études de vulnérabilité spécifiques à chaque ville membre
- Elaboration des plans d'actions d'adaptation au changement climatique

■ Pistes d'amélioration proposées

- Finaliser le plan d'actions d'adaptation au changement climatique des Abymes
- Incorporer les problématiques ACC au SCoT
- Mettre en œuvre les plans d'actions ACC sur le territoire communautaire





13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



■ Actions réalisées

- Signature d'une convention avec le rectorat pour l'éducation au développement durable
- Plusieurs actions de sensibilisation réalisées sur le territoire communautaire (des milliers d'enfants sensibilisés de la maternelle au collège)

■ Pistes d'amélioration proposées

- Prévoir un volet fort dans sensibilisation dans la révision du PCAET
- Mettre en œuvre les actions de sensibilisation prévues dans les plans d'action ACC et Interreg





OBJECTIF 14 : CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les eaux côtières se détériorent en raison de la pollution et de l'eutrophisation. Sans efforts concertés, l'eutrophisation côtière devrait augmenter dans 20% des grands écosystèmes marins d'ici 2050

La façade maritime linéaire totale de Cap Excellence est de 65,5km

14.b D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments

Pistes d'amélioration proposées

- Renouveler les actions de sensibilisation avec les scolaires notamment sur la thématique des emballages et de leur impact en mer (partenariat avec le rectorat) – action réalisée en 2015 et 2017





15 VIE TERRESTRE



OBJECTIF 15 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ

2,6 milliards de personnes dépendent directement de l'agriculture, mais 52% des terres utilisées pour l'agriculture sont touchées modérément ou fortement par la dégradation des sols

Plus de 80 % de l'alimentation des êtres humains est assurée par des plantes.





15.4 D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable



Actions réalisées

- Contribution au plan paysage des Grands Fonds
- Lancement du plan de paysage communautaire
- Réalisation des études de préfiguration de la promenade verte et bleue

Pistes d'amélioration proposées

- Exercer la compétence de gestion des milieux aquatiques
- Réaliser la promenade verte et bleue
- Réaliser le plan de paysage communautaire
- Elaborer un atlas de la biodiversité communautaire





OBJECTIF 16 : PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

L'État de droit et le développement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement, ce qui les rend essentiels pour le développement durable au niveau national et international





16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



■ Actions réalisées

- Renforcement des instances de démocratie participative pour permettre l'expression des citoyens au plus près des territoires : Allocation de moyens supplémentaires au Conseil de Développement
- Affectation d'une directrice
- Attribution de bureau pour le fonctionnement de l'instance
- Publication des avis du CODEV sur le site Internet de Cap Excellence

■ Pistes d'amélioration proposées:

Renforcer la démocratie participative et l'expression des citoyens sur les politiques qui influencent leur quotidien et surtout leur avenir :

- Faire connaître et améliorer la visibilité des instances d'expression citoyenne (CODEV, Conseil Citoyens...) en leur consacrant des supports dédiés et en relayant leurs travaux sur les supports de communication de l'agglomération (site internet, réseaux sociaux, Presse....)
- Accompagner les actions de pédagogie et d'information citoyennes à l'initiative de ces instances envers la population : ateliers, débats, séminaires....
- Faire des instances de démocratie participative des acteurs au cœur de l'évaluation des Politiques Publiques





16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Intégrer la participation des habitants des quartiers prioritaires dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques communautaires pour plus de transparence.

BILAN 2019

La communauté d'agglomération porte depuis 2017 huit conseils citoyens déployés sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Des espaces d'échanges, de concertation et de co-construction qui permettent aux citoyens d'être acteurs des politiques d'aménagement et d'animation mises en œuvre sur leur quartier.

En 2019 nous avons:

- Valorisé « l'expertise d'usage » des habitants tant au regard des politiques spécifiques (N.P.N.R.U. et Contrat de ville) qu'au regard des politiques de droit commun (Action sociale, logement, sécurité et tranquillité publique...)
- Garanti la présence systématique des conseillers dans les instances de pilotage et réunions de cadrage du contrat de ville et du N.P.N.R.U.
- Effectué l'évaluation à mi-parcours du dispositif (dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville).

PERSPECTIVES 2020

Formations

- Poursuivre le programme de formation à la fonction de conseiller citoyen en collaboration avec l'E.R.U. (formation de 10 nouveaux conseillers)
- Mettre en place un programme de sensibilisation sur les politiques de droit commun (santé, sécurité, mode de déplacement, gestion collecte et tri des déchets ménagers, transition énergétique...).

Études

- A.M.O dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'accompagnement au changement sur les quartiers · Élaboration et mise en œuvre de la charte de concertation.

Actions

- Mettre en place un budget de la participation des habitants afin de favoriser et valoriser l'initiative citoyenne (accompagnement de projets à taille humaine).
- Mettre en place une plateforme numérique d'échanges et d'informations.
- Mettre en place une application de « crowdsourcing ».
- Lancer une campagne de communication sur les réseaux sociaux afin de poursuivre la vulgarisation du dispositif.
- Proposer des supports d'information et de communication structurants favorisant la lisibilité de l'action publique intercommunale et l'émergence d'une identité communautaire.



Rapport Développement Durable 2019 pour OB 2020

16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



■ Actions concourant à l'atteinte de ces objectifs

- Le nouveau schéma de tranquillité publique (STP) de l'agglomération validée en novembre 2018, et qui constitue maintenant le cadre de la mise en œuvre de la politique locale de prévention de la délinquance et de la sécurité portée par le CISPD et les trois CLSPD communaux. Ce STP étant une feuille de route partenariale pour la période 2018-2022, il est aussi co-signé par les bailleurs sociaux de l'agglomération aux côtés de la CA, les 3 villes, le Département, la préfecture, le procureur de la république.
- le programme d'actions annuel prévention de la délinquance du contrat de ville et du FIPD (Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance) prenant appui sur un 1^{er} contrat intercommunal de prévention de la délinquance dont des fiches-actions relatives à l'insertion professionnelle des jeunes vulnérables et exposés à la délinquance restent à déployer.
- La mise en place de la fonction de référent de suivi de parcours individualisé pour jeunes de la tranche 12-25 exposés à la délinquance pour prévenir le basculement dans la spirale infernale de la délinquance.

■ Piste d'amélioration proposée:

- Mettre en place un schéma de cohérence de la médiation sociale par une fonction de pilote Ressource? permettant de renforcer la coordination et la cohérence des interventions de la centaine de médiateurs sociaux présents dans la proximité des territoires, au sein des associations, des villes, des bailleurs sociaux...sur le territoire de Cap Excellence.
- Renforcer la qualification des ingénieries communales et associatives dédiées à l'animation et au suivi des actions de prévention de la délinquance en associant étroitement les Elus de référence (CLSPD-CDDF-MEDIATION- SECURITE POLITIQUE DE LA VILLE).
- Participer au déploiement d'un programme d'actions de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles via un Contrat local en partenariat avec la Direction régionale des droits des femmes à l'égalité (DRDFE)





16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



■ Actions nationales visant la transparence

- L'information des usagers avec l'accès aux données publiques par les citoyens (libre accès aux documents administratifs, création de la CADA (**Commission d'accès aux documents administratifs**))
- Le renforcement des droits des usagers vis-à-vis de l'administration (Protection des données, création de la CNIL **Commission nationale de l'informatique et des libertés**, adoption du RGPD **Règlement général sur la protection des données**)

■ Pistes d'amélioration proposées:

Améliorer / moderniser l'organisation et le fonctionnement de l'administration et rendre ainsi le service public plus efficace, de meilleur qualité tout en maîtrisant les dépenses publiques:

- Mise en place d'un service dédié à l'évaluation des politiques publiques ;
- Améliorer l'accueil des usagers et simplifier les formalités administratives (guichet unique par exemple);
- Renforcement des démarches qualités.





16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



■ Actions réalisées

- Réponses des directions opérationnelles aux questions posées par les assurances dans des délais moins longs
- Mise en place de séances de travail régulières sur les sinistres en cours
- coproduction des directions car questions transversales

■ Pistes d'amélioration proposées concernant le conseil et l'assistance juridique:

- Mise en œuvre d'un tableau de bord de suivi des conseils et assistance apportées aux directions de CAP EXCELLENCE : l'objectif est de faire connaître cette mission (communication) souvent ignorée et de la quantifier. C'est une mission qui exige un gain de temps considérable et qui, en fonction de sa complexité, peut nécessiter l'intervention d'experts externes.
- Un véritable suivi du conseil et de l'assistance devrait conduire à la mise en place d'une veille juridique interne à la collectivité.

■ Pistes d'amélioration proposées pour la gestion des sinistres:

- gestion et suivi des dossiers de sinistres par un collaborateur dédié (service des assurances)

■ Pistes d'amélioration proposées pour les affaires contentieuses:

- Choix d'un ou de deux cabinets d'avocats sur une durée d'au moins une année, gage d'efficacité et d'efficacités.





16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux



■ Actions réalisées

- Renforcement des instances de démocratie participative pour permettre l'expression des citoyens au plus près des territoires : Allocation de moyens supplémentaires au Conseil de Développement
- Affectation d'une directrice
- Attribution de bureau pour le fonctionnement de l'instance
- Publication des avis du CODEV sur le site Internet de Cap Excellence

■ Pistes d'amélioration proposées:

Renforcer la démocratie participative et l'expression des citoyens sur les politiques qui influencent leur quotidien et surtout leur avenir :

- Faire connaître et améliorer la visibilité des instances d'expression citoyenne (CODEV, Conseil Citoyens...) en leur consacrant des supports dédiés et en relayant leurs travaux sur les supports de communication de l'agglomération (site internet, réseaux sociaux, Presse....)
- Accompagner les actions de pédagogie et d'information citoyennes à l'initiative de ces instances envers la population : ateliers, débats, séminaires....
- Faire des instances de démocratie participative des acteurs au cœur de l'évaluation des Politiques Publiques





OBJECTIF 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Dans le monde, 30% des jeunes sont des natifs numériques, qui utilisent Internet depuis au moins cinq ans





Les ressources financières publiques seront cruciales pour la mise en œuvre du nouveau programme de développement durable et de lutte contre le changement climatique.



■ Pistes d'amélioration proposées:

- Comptabilité analytique permettant de visualiser directement les budgets DD
- Dématérialisation des flux financiers

« Renforcer les moyens institutionnels et humains dont les autorités locales disposent pour pouvoir réaliser les objectifs DD et suivre les progrès accomplis »

« Il faudra des institutions intégrées qui soient efficaces et des ressources humaines dotées des compétences et des moyens nécessaires pour obtenir des résultats en matière de développement durable »

- Stagiairisation du chargé de mission DD au grade d'ingénieur territorial
- Recrutement d'un ingénieur en charge du SIG
- Piste d'amélioration proposée:
 - Création du service transitions énergétique et écologique



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2020

Affichage : 10/03/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

CAP Excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

« Les organismes de la société civile devront également se doter des moyens nécessaires pour jouer le rôle essentiel qui est le leur en toute indépendance »

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



- Contrat de ville : un contrat multipartenarial (21 signataires) mobilisant un grand nombre de référents techniques
 - Actions de formation-qualification des bénévoles et salariés associatifs (avec l'AFPC)
 - Actions de formation et de sensibilisation des personnes issues de l'immigration
 - Actions de formation des conseillers citoyens du territoire
 - Actions d'accompagnement des associations sur le montage financier et le suivi des projets financés (avec l'AGPTE)
 - Le fonctionnement des comités de suivi et d'accompagnement multipartenarial des associations et des projets : plus de 100 comités de suivi par année, assurés par la direction du développement social et de la politique de la ville
- Conventions diverses :
 - Convention avec l'AGPTE
 - Convention avec l'AFPC
 - Représentation de Cap Excellence au sein du CDIAE (Comité départemental de l'insertion par l'activité économique)
- Piste d'amélioration proposée:
 - Nouveau contrat local de santé avec l'ARS et les collectivités villes et département
 - convention en cours d'élaboration avec l'IREPS



974-200018653-20200224-20200202756-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 10/03/2020

Affichage : 10/03/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



BILAN

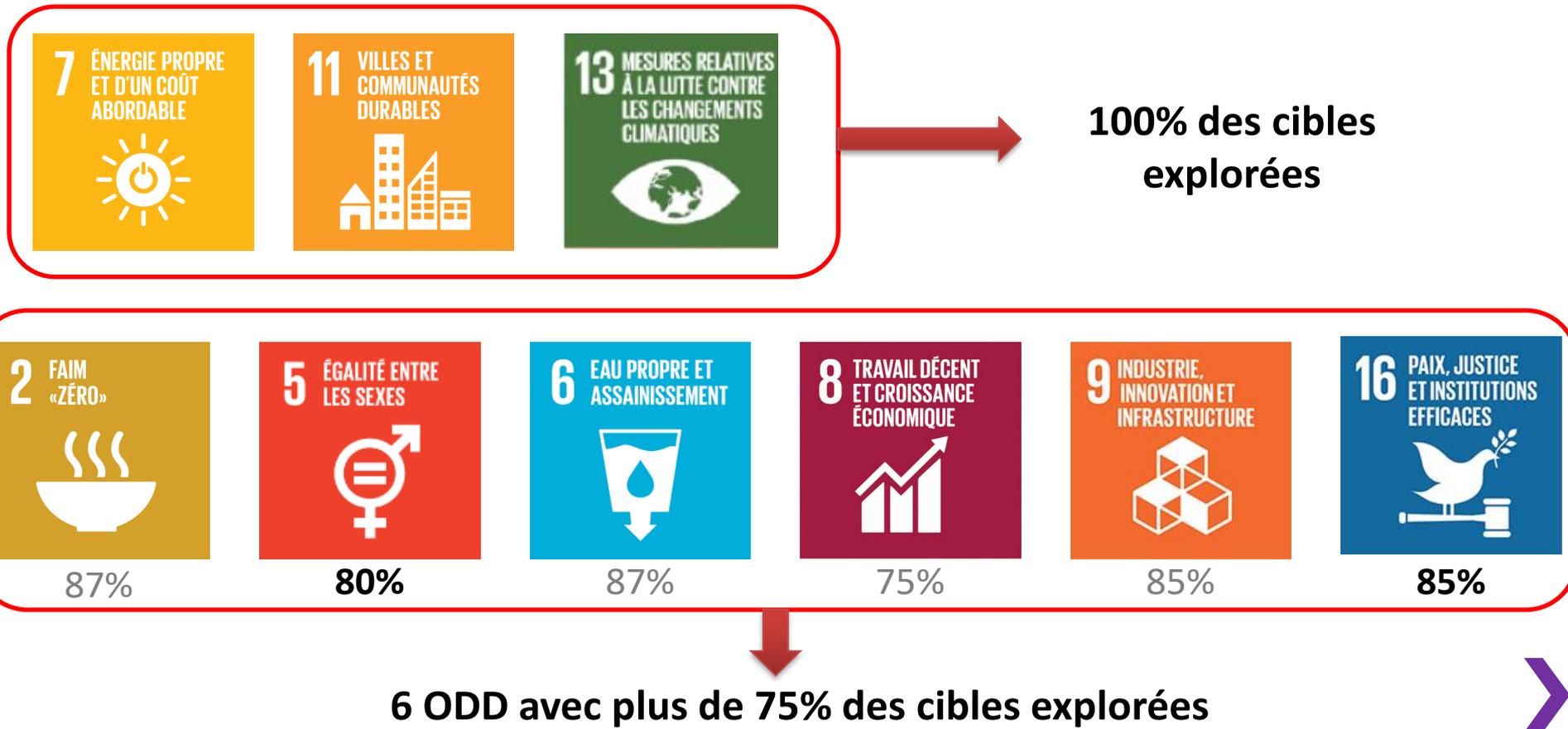
Année 2019





BILAN SUR LES CIBLES EXPLORÉES

Plus de la moitié des ODD (9) sont explorés à plus de 75%



6 ODD avec plus de 75% des cibles explorées



BILAN SUR LES CIBLES EXPLORÉES

Les 3/4 des ODD (13) sont explorés à plus de 50%



60%



70%



50%



62%

Les 4 ODD restant sont explorés à plus de 25 %



20%



33%



37%



33%





OBJECTIF 1 : ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

783 millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté international fixé à 1,90 dollar/ jour
49,7 % des ménages de Cap Excellence vivent en dessous du seuil de pauvreté national
 (moins de 1000€ par mois)*

7 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant Directement Cap Excellence	4	2
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	3	0
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	0	0

2 des 7 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.
 Nous avons de nombreuses pistes d'amélioration identifiées dans cet ODD.

Notre contribution n'a pas évolué depuis l'année dernière.





OBJECTIF 2 :

ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

2 FAIM «ZÉRO»



2 099 ha de zones agricoles sur le territoire communautaire exploitées par 194 exploitants de 59 ans en moyenne*

8 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	5	5
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	3	2
Nombres de cibles ne concernant pas Cap Excellence	0	0

7 des 8 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.

Le volet santé de la politique de la ville, l'Agropark et la stratégie alimentaire territoriale participent majoritairement à notre contribution à cet ODD





OBJECTIF 3 :

PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

13 CIBLES ODD

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	7	4
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	5	0
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	1	0

4 des 12 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées. Nous avons de nombreuses pistes de progrès à identifier pour améliorer notre contribution à cet objectif, tant en interne qu'en externe.





OBJECTIF 4 :

ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Sur le territoire de Cap Excellence 42,5 % des actifs n'ont pas de diplôme ou un faible niveau de formation (45% à l'échelle de la Guadeloupe)

10 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	3	3
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	2	0
Nombres de cibles ne concernant pas Cap Excellence	5	0

3 des 5 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées



**OBJECTIF 5 :****PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET
AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES
ET LES FILLES****5** ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES

Dans le conseil communautaire, 48% des élus et 18% des Vice-Présidents sont des femmes

9 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	1	1
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	4	3
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	4	0

4 des 5 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.
Une grande évolution est observée depuis l'année dernière.



**OBJECTIF 6 :****GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU
ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER
UNE GESTION DURABLE DES
RESSOURCES EN EAU****6** EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT

Plus de 80% des eaux usées résultant des activités humaines sont déversées dans les rivières ou la mer sans aucune dépollution

Les inondations représentent 70% des décès liés à des catastrophes causées par des aléas naturels

8 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	3	3
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	5	4
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	0	0

7 des 8 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.

Cet ODD est étroitement lié à l'activité d'Eau d'Excellence





OBJECTIF 7 :

GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



L'énergie est le principal facteur contribuant au changement climatique, ce qui représente environ 60 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre

5 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	3	2
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	3	2
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	0	0

5 des 5 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.

Même si nous avons initié des actions dans tous les champs, il reste beaucoup à faire pour contribuer pleinement aux cibles.





OBJECTIF 8 : PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

A Cap Excellence, 20% de la population communautaire est au chômage

12 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	8	5
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	1	1
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	3	0

6 des 9 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.
Cet objectif a beaucoup évolué depuis l'année dernière





OBJECTIF 9 :

BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



Dans les pays en développement, à peine 30% de la production agricole fait l'objet d'une transformation industrielle. Dans les pays à revenu élevé, ce chiffre s'élève à 98 %. Cela semble indiquer qu'il existe de grandes opportunités pour les pays en développement dans l'agro-industrie

8 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	5	4
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	2	2
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	1	0

6 des 7 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.

Certaines cibles pourront être approfondies dans le prochain Schéma de Développement Economique





OBJECTIF 10 :

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

10 INÉGALITÉS RÉDUITES


La protection sociale a été considérablement étendue dans le monde, mais les handicapés ont jusqu'à cinq fois plus de chances que la moyenne d'engager des dépenses de santé catastrophiques

En 2016, plus de 64,4% des produits exportés par les pays les moins avancés vers les marchés mondiaux étaient soumis à des droits de douane nuls, soit une augmentation de 20% par rapport à 2010

10 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	4	3
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	4	0
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	2	0

3 des 8 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.





OBJECTIF 11 :

FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



L'urbanisation rapide exerce une pression sur les réserves d'eau douce, les systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des déchets, le cadre de vie et la santé publique

Les villes n'occupent que 3 % de la masse continentale mondiale, mais elles produisent plus de 70 % de ses émissions de dioxyde de carbone et consomment entre 60 à 80% de l'énergie mondiale

10 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	8	8
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	2	2
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	0	0

10 des 10 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.

De nombreux documents de planification sont construits ou en cours de construction (AUD, SCOT, NPNRU, PCAET), il faudra désormais les mettre en œuvre.





OBJECTIF 12 : ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES



11 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	8	6
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	2	1
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	1	0

7 des 10 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.

Un bon ration obtenu grâce à la compétence déchets.

Des pistes d'amélioration évidentes telles que la mise en œuvre de pratiques durables dans la commande publique.



**OBJECTIF 13 :****PRENDRE D'URGENCE DES MESURES
POUR LUTTER CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET
LEURS RÉPERCUSSIONS****13** MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

Vu les concentrations actuelles et les émissions continues de gaz à effet de serre, tous les scénarios sauf un montrent qu'à la fin du siècle, l'augmentation de la température globale dépassera 1,5 degré Celsius par rapport à la période allant de 1850 à 1900;

5 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	4	4
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	0	0
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	1	0

4 des 4 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.
Toutes les pistes sont planifiées mais pas encore mises en œuvre.





OBJECTIF 14 : CONSERVER ET

EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

 14 VIE
AQUATIQUE


Les eaux côtières se détériorent en raison de la pollution et de l'eutrophisation. Sans efforts concertés, l'eutrophisation côtière devrait augmenter dans 20% des grands écosystèmes marins d'ici 2050

La façade maritime linéaire totale de Cap Excellence est de 65,5km

10 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant Directement Cap Excellence	3	1
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	3	2
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	4	0

3 cibles sur 6 qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.

Certaines piste de travail sont à explorer avec le secteur économique de la pêche pour améliorer notre contribution à cet ODD.



**OBJECTIF 15 :**

**PRÉSERVER ET RESTAURER
LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES
EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES
FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER
ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES SOLS
ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ**



2,6 milliards de personnes dépendent directement de l'agriculture, mais 52% des terres utilisées pour l'agriculture sont touchées modérément ou fortement par la dégradation des sols

Plus de 80 % de l'alimentation des êtres humains est assurée par des plantes.

12 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	6	2
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	3	1
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	3	0

3 des 9 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées. L'élaboration du plan de paysage et l'exercice de la compétence « gestion des milieux aquatiques » nous permettront d'améliorer notre contribution à cet ODD



**OBJECTIF 16 :**

PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS



L'État de droit et le développement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement, ce qui les rend essentiels pour le développement durable au niveau national et international

12 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant Directement Cap Excellence	8	7
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	1	1
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	3	0

8 des 9 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées.

Tous les dispositifs mis en place (conseils citoyens, conseil de développement...) vont dans le sens de l'attente de cet ODD





OBJECTIF 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Dans le monde, 30% des jeunes sont des natifs numériques, qui utilisent Internet depuis au moins cinq ans

9 CIBLES ODD

	Total	Explorées par Cap Excellence
Nombre de cibles concernant directement Cap Excellence	7	5
Nombre de Cibles concernant indirectement Cap Excellence	1	0
Nombre de cibles ne concernant pas Cap Excellence	1	0

5 des 8 cibles qui concernent directement ou indirectement CAP Excellence sont explorées

Les moyens financiers mis à la disposition de la direction sont en baisse (tendance générale). Les pistes de progrès pour notre contribution à cet objectif résident dans la mesure, le suivi et l'évaluation de nos résultats.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Ce rapport pourra être complété avec les éléments des directions suivantes:

- La Direction Générale Adjointe Renouvellement urbain et Résorption de l'habitat indigne et spontané
- La Direction du système d'information
- Le Cabinet

